

# Resto illicite à Carpentras : le magistrat blanchi, le flic muté...



*Le restaurant « Chez Serge » à Carpentras où étaient attablés le magistrat Jean-François Mayet et deux policiers en « plein confinement et fermeture ».*



*Le vice-Procureur de la République près le TGI de Carpentras Jean-François Mayet, « alpagué » au restaurant (il déjeunait « Chez Serge) en plein confinement, n'a pas été sanctionné par la justice et par sa hiérarchie.*

« Suivant que tu sois puissant ou misérable, la justice te sera favorable ou défavorable ». L'adage populaire se vérifie, puisque les procédures contre le magistrat Jean-François Mayet \*(1) et les policiers qui ont déjeuné dans un restaurant de Carpentras le 30 janvier ont été classées sans suite...pour « vice de forme ». Rires...

### [Paris et Carpentras : 11 magistrats et 3 policiers se goinfraient au restaurant](#)

Le 30 janvier, alors que tous les bars et les restaurants de France étaient fermés en raison de l'épidémie de Covid, le vice-procureur de Carpentras Jean-François Mayet, membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et délégué de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), était surpris dans le célèbre restaurant « Chez Serge », où il était attablé pour un repas bien arrosé (il mangeait des tapas lors de l'intervention des policiers de la ville) en compagnie du commissaire central de police et d'un autre policier.

C'est ce qui ressort de l'enquête et des auditions confiées à la police par le procureur de la République de Nîmes. Néanmoins, le parquet a classé le dossier pour vice de forme. Pas parce que les aliments étaient avariés, mais parce qu'il manquait les signatures sur les PV. Personne ne croit à l'oubli involontaire, car les policiers intervenus sur place étaient chevronnés.

Selon les informations recueillies ce mardi par téléphone auprès d'une source proche du dossier, qui préfère conserver l'anonymat, « le fait que le procès-verbal initial d'infraction qui a constaté les faits dans un restaurant du centre-ville de Carpentras n'était pas signé et l'utilisation

non conforme des caméras de vidéoprotection ont vicié la procédure. Les règles du Code de procédure pénale n'ayant pas été respectées, le parquet de Nîmes n'a eu d'autres choix que de procéder au classement sans suite. Le procureur l'a confirmé dans un communiqué de presse sans détailler les raisons du classement ». C'est la version officielle.

## **Le commissaire central de Carpentras muté à Sarcelles par Darmanin**

Ni sanction judiciaire, ni sanction administrative pour le vice-procureur. Par contre, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a muté le commissaire de police à Sarcelles dans le Val-d'Oise. Preuve, s'il en faut, que la loi a bel et bien été violée.

<https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/le-commissaire-de-carpentras-surpris-dans-un-restaurant-clandestin-mute-a-sarcelles-une-punition-08-02-2021-8423860.php>

Adieu soleil et cigales, bienvenue dans les cités de la banlieue parisienne pour le commissaire trop gourmand de Carpentras, qui pourra faire la chasse aux restaurants clandestins du côté de Sarcelles. Comme le relèvent nos confrères de la rédaction du quotidien Le Parisien, les agapes du policier « dans [un restaurant présumé clandestin](#) de Carpentras (Vaucluse) ont valu au commissaire central de cette ville... une mutation forcée à Sarcelles. Un vague remake du film **Bienvenue chez les Ch'tis**.

[https://actu.fr/ile-de-france/sarcelles\\_95585/val-d-oise-puni-le-commissaire-de-police-de-carpentras-mute-a-sarcelles\\_39312605.html](https://actu.fr/ile-de-france/sarcelles_95585/val-d-oise-puni-le-commissaire-de-police-de-carpentras-mute-a-sarcelles_39312605.html)

Le commissaire va prendre en charge le poste de chef de la sûreté urbaine de Sarcelles, qui était vacant. Sur le plan hiérarchique, comme le deuxième commissaire en charge de la tenue, il est sous les ordres de la commissaire Fabienne

Azalbert, chef de la circonscription de Sarcelles. »

## **Le magistrat Jean-François Mayet impuni soutenu par sa hiérarchie**

Dans ce dossier, le magistrat Jean-François Mayet a été soutenu par l'USM, le syndicat ultra majoritaire au sein de la justice. Et le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti est resté muet comme Bernardo dans Zorro.

Néanmoins, contrairement aux dénégations initiales du magistrat Jean-François Mayet soutenues par son syndicat dans un communiqué, le vice-procureur Jean-François Mayet n'est pas entré dans l'établissement pour récupérer deux bouteilles de vin précommandées, mais pas pour y consommer des « assiettes », et déjeuner sur place selon l'expression utilisée par le restaurateur Serge lui-même lors de son audition. Contactée par téléphone, l'USM n'a pas répondu à nos questions.

Si le « click and collect » est en effet autorisé, le « drink and collect » est passible de poursuites pour le client comme pour celui qui le sert. Près de 15 personnes étaient présentes en même temps et sans masque. Aucune d'entre elles n'a fait l'objet d'une contravention de 135 euros.

« Dans cette enquête, il est aussi établi que le commissaire central de police, lui, avait bien déjeuné sans s'émouvoir de la présence d'autant de monde dans cet espace clos, sans aucun respect des règles sanitaires en vigueur et des gestes barrières. De même que le magistrat et les policiers, le restaurateur échappe lui aussi aux poursuites pénales sur la mise en danger d'autrui ainsi qu'à une contravention. » ajoute la source proche du dossier.

**.Francis GRUZELLE**

**Carte de Presse 55411**

\*(1) Né le 29 avril 1971, M. Jean-François Mayet est Docteur

en droit, spécialisé en droit des affaires. Titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat obtenu en 1998, il a exercé la profession d'avocat aux barreaux de Carcassonne et de Toulouse avant d'intégrer la magistrature en 2009. Il y occupe en premier poste les fonctions de substitut placé auprès du procureur général près la cour d'appel de Limoges.

En 2014, il rejoint le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre où il exerce les fonctions de substitut du procureur de la République. Il est installé dans les fonctions de vice-procureur de la République près le tribunal de grande instance de Carpentras le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

*Faire un don*



Chèques à envoyer à Riposte Laïque, BP 32, 27140 Gisors

Pour virements ponctuels ou mensuels, nous demander notre RIB IBAN à [redaction@ripostelaique.com](mailto:redaction@ripostelaique.com)